présentement entre les partisans du jeune duc de Bordeaux et cetix du fils de Napoléon, s'ils combattaient pour l'empire sur TO DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY

le sol de la France.

Sir George Prévost a donné, il est vrai, des places à quelques uns de ceux qui s'étaient montrés opposés à la manière de gouverner de Sir J. H. Craig; mais il ne lui a pas fallu, et il n'aurait pas sans doute voulu déplacer pour cela, tous ceux que son prédécesseur avait mis en place; non, mais il a attendu que leurs places fussent devenues vacantes. Quant au lieutenant gouverneur Burton, dont on a élevé l'administration jusqu'aux nues, je ne me rapppelle pas qu'il ait donné à un seul Canadien une place d'honneur ou de profit. Sir J. Kempt, au contraire, a mis plusieurs de nos compatriotes en place, par préférence à ceux de sa nation; il a fait beaucoup plus que cela: il a fait trop peut-être pour que sa conduite soit approuvée en tout en Angleterre ; et cependant voila des gens qui crient contre son administration presque aussi fortement qu'on a crié contre celle de Lord Dallhousie. Je crains fort que leurs crailleries, car je ne puis appeler la chose d'un autre nom, ne fassent un tort infini à la cause qu'ils soutiennent, où qu'ils croient soutenir. Qu'on la soutienne cette cause dont je veux parler, et qui est diffé-rente de celle de ces crinilleurs, mais toujours en se tenant dans les bornes de la modération, de la raison et de la constitution. Scribendi recte sapere est et principium et fons. On ne gagne ordinairement rien par la violence, et les cris de l'ignorance sont toujours méprisés à la fin.

UN AUTRE CONSTITUTIONNEL.

Le parlement provincial est convoqué par proclamation

pour le 24 de Janvier prochain.

Les principaux habitans des townships de l'est se sont assemblés, dernièrement, à Sherbrooke, pour aviser aux moyens d'améliorer la navigation de la rivière St. François, depuis ce,

village jusqu'à son embouchure dans le St. Laurent.

Il va être établi une nouvelle ligne de diligences entre Montréal et Québec, pour l'hiver. La diligence partira de, Montréal et de Québec, tous les Lundis, Jeudis et Samedis, à 5 heures du matin, couchera aux Trois-Rivières, et arrivera le lendemain. Les livres sont ouverts chez MM. F. Rasco, P. Kauntz, P. Sword, et B. Thatcher, à Montréal, et chez Mr. M. Gauvin, à Québec.

Mr. le Juge Uniacke est parti pour Halifax, dimanche der

nier, avant obtenu un congé d'absence pour l'hiver.

MARIÉ:-A Laprairie, le 30 du mois dernier, Mr. B. BERTHELOT, à Dlle. Charlotte Catherine PowerL.